

CASTELNAU-LE-LEZ

110 chemin de la Farigoule

La fouille préventive menée au 110 chemin de la Farigoule est motivée par le projet de construction d'une villa particulière. La parcelle est située au nord-ouest de l'agglomération de Castelnau-le-Lez, près du sommet de la colline de Substantion. Les vestiges de l'oppidum protohistorique de Sextantio y ont été identifiés dès le XVII^e s. et la colline a fait l'objet de nombreux sondages au XIX^e et durant la première

partie du XX^e s. Le dernier en date, réalisé par François Daumas en 1966 sur les terrains Mussot-Chapon, traverse l'emprise prescrite. Le chercheur y avait rencontré plusieurs strates protohistoriques, scellées par des inhumations médiévales. Le diagnostic réalisé par Cyril Gaillard (Inrap) en 2014 est venu confirmer la richesse archéologique de ce secteur. Quatre phases d'occupation protohistorique y ont été reconnues,

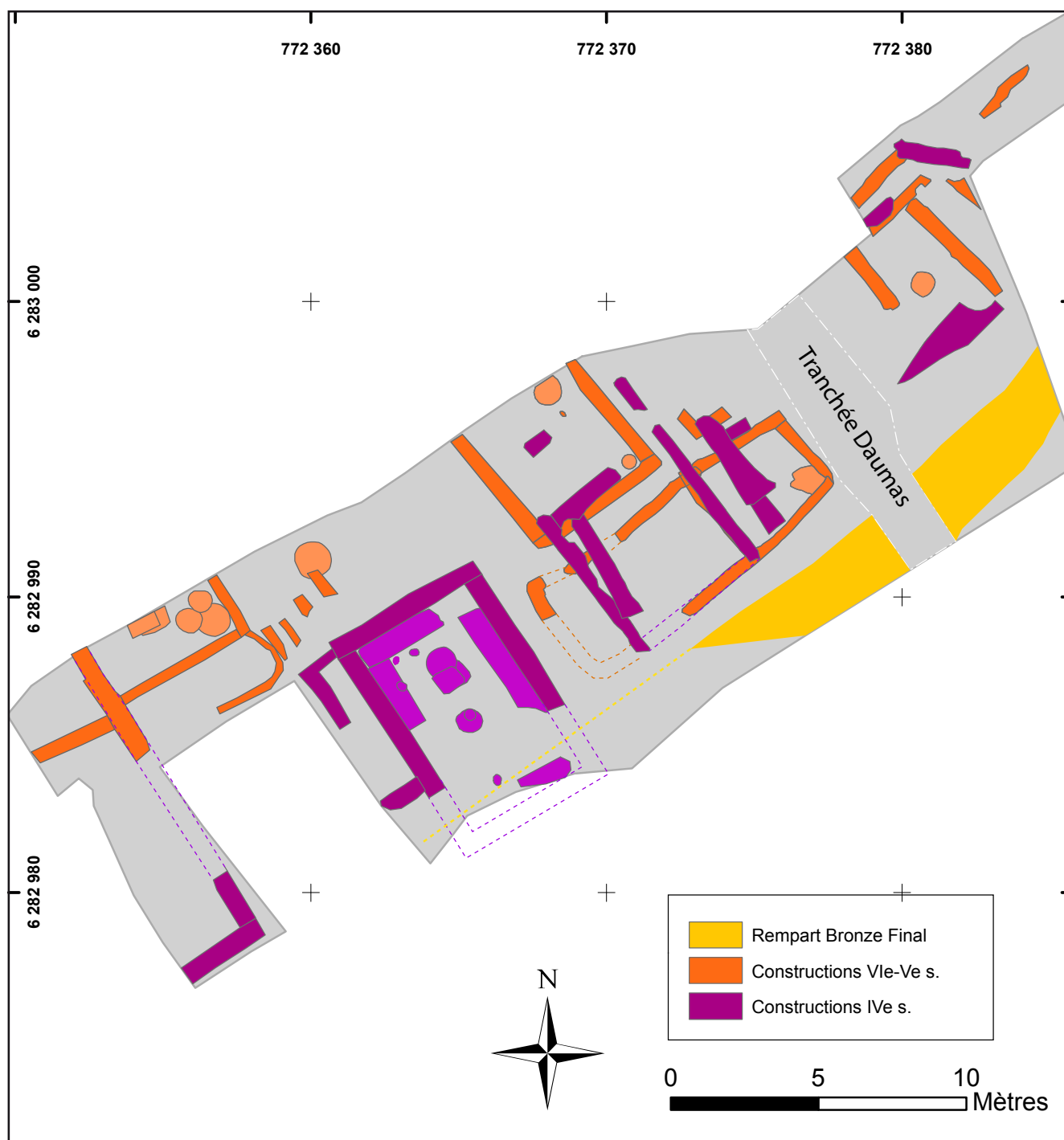


Fig. 1 : plan des constructions protohistoriques (DAO I. Daveau).

s'échelonnant entre le Bronze final IIIb et le IV^e s. av. n. è. Les tombes médiévales, apparues en grande densité, ont été mises en relation avec des maçonneries attribuées à l'église.

La fouille s'est déroulée entre les mois juin 2015 et février 2016. Elle a porté sur une surface de 500 m² et nous a permis de documenter les différentes phases d'occupation, depuis le Bronze final IIIb jusqu'au bas Moyen Age. Les résultats des études de mobilier et des datations radiométriques sont attendus pour affiner les datations génériques proposées ici.

L'altitude de surface de la parcelle décroît de 77 m à 73,10 m NGF du nord-est au sud-ouest, soit une déclivité de 6,25%. La puissance stratigraphique, de 1,50 m en haut de pente, atteint près de 3 m au sud-ouest. Le substrat calcaire présente ainsi une pente plus prononcée, compensée dès l'âge du Fer par l'aménagement de terrasses.

Le rempart du Bronze Final

L'angle sud-est de l'emprise est occupé par un mur massif en pierres sèches assis directement sur le substrat préalablement régularisé et débarrassé de la couche d'argiles de dissolution. Large de plus de 2,50 m à la base, il est conservé sur 1,10 m d'élévation. Le blocage de pierres calcaires est maintenu par des parements grossiers en blocs hétérométriques. Les niveaux d'éboulement accumulés sur son flanc nord ont fossilisé les couches d'occupation contemporaines, ailleurs impactées par les installations postérieures. Niveaux de sol et foyers ont livré de la céramique de faciès mailhacien qui autorise une attribution de l'ensemble au Bronze Final IIIb. Le mur a été tronqué au sud-ouest lors de la construction de l'église mais son éboulement a été suivi dans l'emprise sur 25 m de long avant de disparaître dans la berme de la fouille. La morphologie et l'ampleur de l'aménagement suggère un ouvrage défensif. Son tracé en plan, s'incurvant au nord-est, et la présence des niveaux d'occupation contre son flanc septentrional conduisent à restituer la surface enclose au nord. Elle se développerait jusqu'au rebord abrupt du plateau, surplombant l'actuelle route de Clapiers, à 60 m de là. L'enceinte pourrait s'étendre jusqu'à la propriété Rachas, à 110 m au sud-ouest, où MM. Arnal, Majurel et Prades avaient observé en 1963 des niveaux à céramique mailhacienne. La découverte de ce rempart archaïque constitue l'un des faits saillants de l'opération.

Urbanisation de l'âge du Fer

Si quelques tessons du début du premier âge du Fer renvoient l'écho d'une fréquentation du secteur ou de ses abords, l'implantation d'un quartier d'habitat n'intervient que durant la seconde moitié du VI^e s. L'occupation va s'y maintenir jusqu'à la fin du IV^e s. ou au début du III^e s. Les vestiges de cette période sont

accumulés sur plus de 1 m d'épaisseur dans la moitié occidentale de la parcelle. Sols et aménagements de surface, scellés par les effondrements des murs en terre, bénéficient d'un excellent état de conservation. La fouille a révélé plusieurs bâtiments quadrangulaires, composés d'une ou deux pièces accolées, et séparés par d'étroits couloirs de circulation (Fig 1). Les murs, d'une largeur moyenne de 0,40 m, sont montés en bauge sur des solins de pierres. L'adobe a pu être utilisée pour une partie des élévations, comme l'indique des pans de murs en briques effondrés. Les pièces sont systématiquement équipées d'un foyer, parfois d'un four, de banquettes et plateformes aménagées. Des réfections sont visibles sur tous les bâtiments : rechapages multiples des sols, réfection des foyers, remontage des murs... Elles sont parfois consécutives à des épisodes d'incendie. Mais une phase de restructuration plus importante intervient vers la fin du V^e s. Elle marque un changement du plan d'urbanisme et un aménagement de la pente par sa mise en terrasses. Un bâtiment de taille plus imposante (5,64 x 8,65 hors-œuvre), délimité par des murs plus massifs (0,70 m de large) est édifié au centre de notre parcelle (Fig. 2). A l'intérieur, des banquettes périmétrales en dalles calcaires revêtues d'un enduit de terre sont disposées sur trois côtés, le quatrième, où se trouvait l'accès, est doté d'une banquette plus courte en adobes. Plusieurs niveaux de sol successifs, en argile, ont été dénombrés, les rechapages s'accompagnant du déplacement ou de la réfection des foyers. Quatre inhumations de périnataux sont disposées sur le pourtour de la pièce. Le mur nord-est du bâtiment, en pierres sèches, est conservé sur 1,10 m d'élévation. Il fait office de mur de soutènement et retient les remblais apportés pour l'aménagement d'une rue en contre-haut, large de 3,30 m. Celle-ci débouche au nord-ouest sur une vaste aire ouverte remblayée jusqu'au mur de la terrasse inférieure. Cet espace, limité d'un côté par le grand bâtiment, a été perçu dans l'emprise sur 70 m². Il pourrait correspondre à une place.



Fig. 2 : le bâtiment PCE4410. Le mur nord-est (à droite), en pierres sèches, fait office de mur de soutènement. A l'intérieur de la pièce, trois banquettes entourent le foyer (Cl. I. Daveau).

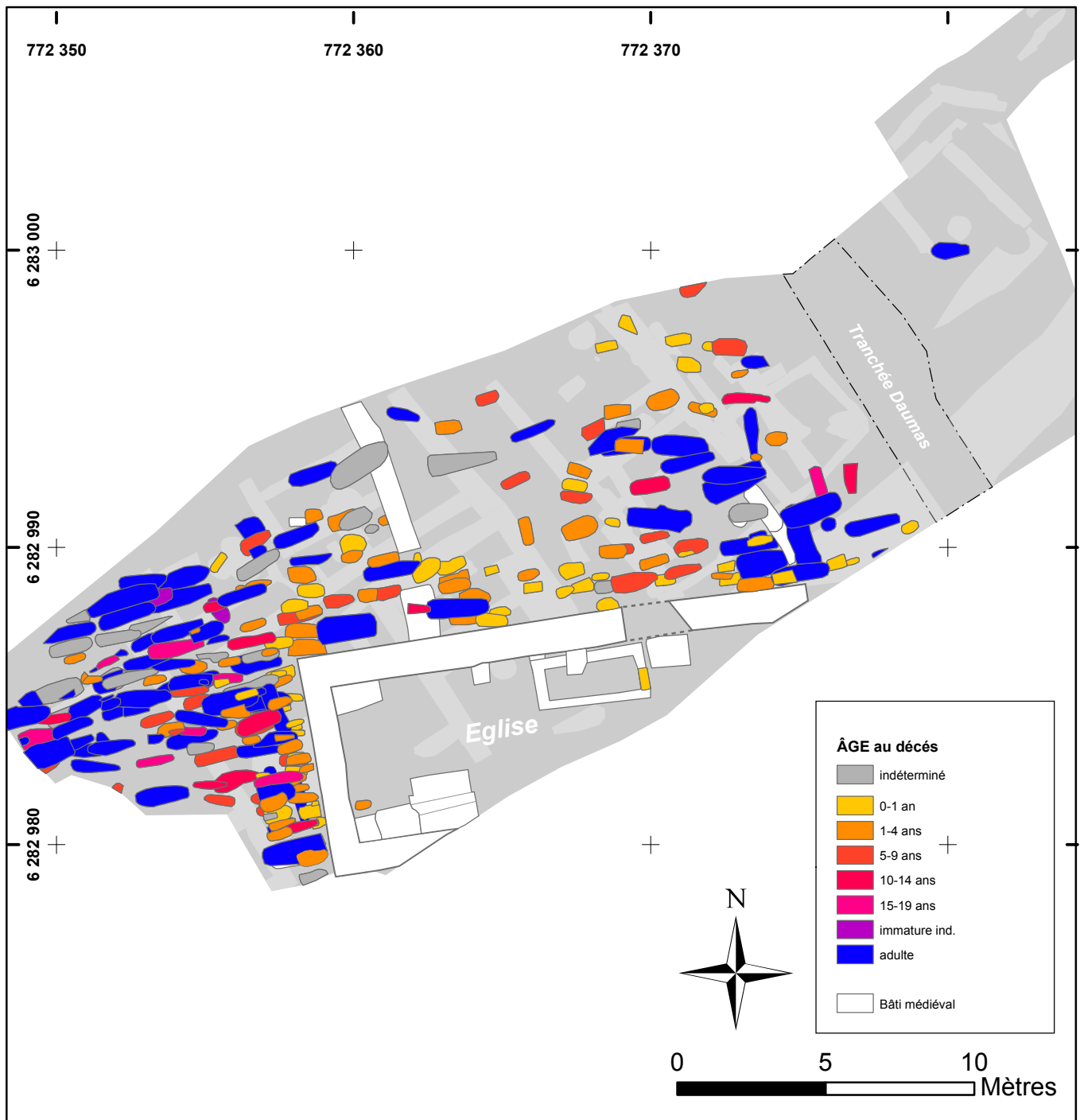


Fig. 3 : plan des vestiges médiévaux (DAO I. Daveau).

Les constructions des terrasses supérieures sont rebâties, les nouveaux murs s'appuyant fréquemment sur les anciens tracés. Un atelier de forge prend place au nord-est de la rue, après transformation d'une pièce à vocation domestique. Il offre un témoignage direct de la pratique de la métallurgie du fer au sein de l'oppidum.

Le quartier à l'époque romaine

Après un hiatus apparent de plus de deux siècles, le secteur fait l'objet de nouveaux aménagements durant la seconde moitié du I^{er} s. av. n. è.

L'organisation en terrasse héritée de la phase antérieure est maintenue, les vieux murs de soutènement rebâties, voire prolongés. Parmi les nouveaux bâtiments, certains reprennent exactement le tracé des murs plus anciens : des soubassements en pierre se superposent aux élévations en terre, les sols rehaussés s'installent sur les niveaux de démolition de l'âge du Fer. Cette coïncidence des plans soulève la question de la réalité du hiatus observé entre les deux phases, laissant peut-être envisager une troncature des niveaux intermédiaires précédant l'installation romaine.

Plusieurs ensembles bâtis ont été individualisés. Leur plan se poursuivant en dehors de l'emprise fouillée, leur restitution reste partielle. Les murs, conservés sur plusieurs assises, sont en pierre sèche, à l'exception d'un mur en bauge, enduit à la chaux, cloisonnant le bâtiment de la terrasse inférieure. Dans la pièce centrale de cet ensemble, des supports de solives témoignent de la présence d'un plancher. Ses murs étaient revêtus d'enduit peint. En dehors de cette pièce à vocation résidentielle, les indices nous manquent pour déterminer la fonction précise des différents espaces. Les constructions sont assez frustes, les murs ne sont pas maçonnés et les aménagements de sol sont limités à des radiers de pierres qui pouvaient supporter une simple chape de terre ou un plancher. Les vestiges de cette période sont de plus lacunaires, impactés par l'occupation médiévale et arasés en haut de pente. Les niveaux de démolition, riches en céramique, signent l'abandon du secteur au premier tiers du I^{er} s. de n. è. Si l'organisation et les modes de construction évoquent un quartier d'habitat somme toute assez modeste, les éléments lapidaires réemployés dans l'église, parmi lesquels figurent un fût de colonne de fort gabarit et des blocs en grand appareil, laissent envisager la proximité d'un édifice public.

L'église et le cimetière médiéval

Une partie de l'édifice de culte est comprise dans l'emprise de fouille (Fig. 3). Orientée est-ouest, elle mesure dans son état initial 17,30 m sur 7,50 m hors œuvre. Les murs, larges de 1,10 m, sont fondés sur 0,85 m de profondeur. Deux blocs antiques en grand appareil, en calcaire du bois des Lens, sont utilisés pour asseoir l'angle nord-ouest. Deux assises d'élévation sont conservées. Les murs sont à double parement, constitués de moellons grossièrement équarris en calcaire jurassique, coquillé, grès et tuf, incluant plusieurs remplois. Le blocage interne est formé de tout venant et l'ensemble est lié au mortier de chaux. Des modifications dans les maçonneries témoignent de plusieurs phases de réfections. L'édifice a été prolongé au niveau du chevet sur une longueur inconnue. L'intérieur de la nef a été décaissé en deçà du ressaut de fondation, un escalier permettant l'accès depuis le sud. Des piliers ont été adossés contre les murs, se répondant de part et d'autre de la nef. Ils pouvaient soutenir des arcs doubleaux et signaler une modification de la couverture. L'installation d'un grand caveau rectangulaire de 3,10 m sur 1,10 m, profond de 1,70 m, participe à l'une des phases de réfection. Il sera

vidé de son contenu et comblé de gravats avant la désaffectation de l'édifice.

La datation et l'identification de l'église ne sont pas encore assurées. Il pourrait s'agir de Saint-Félix, mentionnée dans les textes du XII^e s. ou encore de Saint-Jean de Substantion, citée au début du siècle suivant. La date de sa fondation sera précisée par celle des tombes implantées le long de ses murs. Pour l'heure, seules quatre d'entre elles ont fait l'objet d'une datation radiocarbone. Les deux plus anciennes sont datées entre le VIII^e et le X^e s. Cette origine alto-médiévale est confortée par la présence de plusieurs plaques de chancel ornées, rattachables stylistiquement aux VIII^e-IX^e s., réemployées dans la construction des tombes. 290 sépultures ont été fouillées dans l'emprise (Fig. 4). Elles sont installées en plusieurs niveaux successifs, en particulier à l'ouest, où les terrasses héritées des périodes antérieures sont rehaussées par des apports de remblai. Durant les premières phases, les défunts sont inhumés dans des fosses aux parois confortées par des dalles de calcaire ou des tuiles plates, voire dans des coffrages maçonnés ou des sarcophages. Des dalles posées à plat servent de couverture. Lors de l'ultime phase, les corps, éventuellement déposés dans des cercueils, sont enterrés dans de simples fosses creusées dans la terre. Une datation radiocarbone réalisée sur une de ces tombes tardives montre qu'on inhumait encore à Substantion à la fin du XV^e s. ou au début du XVI^e. Le cimetière de Substantion se singularise par une forte proportion de tombes d'immaturs (52% des sujets inhumés). Les enfants sont préférentiellement inhumés au pied des murs de l'église. Cette particularité, commune aux différentes phases, laisse envisager un culte spécifique attaché à cette église ou à cette partie du cimetière.

Isabelle DAVEAU



Fig. 4 : sépultures et réductions en coffrage de pierres (Cl. F. Leroy).